



# Comité national de réflexion éthique sur l'expérimentation animale

(Articles R. 214-134 à 136 du code rural et de la pêche maritime)

## Séance plénière du 6 décembre 2024

### Relevé de décisions

Ont participé, sous la présidence de Pierre MORMEDE :

Membres titulaires et suppléants<sup>1</sup> :

Alexandra BENCHOUA, Tiffany BOYER (DGAL), Jean-Claude DESFONTIS, Alice DI CONCETTO, Antoine DORÉ, Nicolas DUDOIGNON, Bijan GHALEH-MARZBAN, Patrick GONIN, Nicolas GUY, Christophe JOUBERT (DGRI), Alain LEPLÈGE, Véronique MARY, Valérie NIVET-ANTOINE, Isabelle PEYCLIT, Sylvie PUCHEU, Mme Edwige RUDE, Océane SCHMITT, Michel TARPIN, Pauline TÜRK, Muriel VAYSSIER-TAUSSAT.

Secrétariat : Karim MESBAH.

Membres excusés : Francine BEHAR-COHEN, Dalila BOVET, Sarah BONNET, Isabelle DOUSSAN, Emmanuel PICAUVET, Laurent PINON.

### Ordre du jour

1. Présents/absents
2. Validation de l'ordre du jour
3. Approbation du projet du relevé de décisions de la séance du 18 juin 2024
4. Présentation des membres – tour de table
5. Présentation des missions du CNREEA et bilan de la dernière mandature
6. Echanges sur les objectifs attendus de la nouvelle mandature
7. Présentation de Jean-Claude DUPONT « démarche éthique en recherche, vision croisée entre la protection des animaux et la protection des personnes »
8. Mise en place du groupe de travail « bilan des comités d'éthique »
9. Point sur l'audit des comités d'éthique
10. Suivi de l'action formation des comités d'éthique

1

[https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000050491354?init=true&page=1&query=nomination+par+arr%C3%AAt%C3%A9+du+8+novembre+2024&searchField=ALL&tab\\_selection=all](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000050491354?init=true&page=1&query=nomination+par+arr%C3%AAt%C3%A9+du+8+novembre+2024&searchField=ALL&tab_selection=all)

## 11. Points divers

- a. Présentation de l'espace collaboratif Pléiade
- b. Le règlement intérieur

- :- :- :- :- :- :- :- :-

### 1. Présents/absents

Le quorum atteint, la séance débute à 10h00.

Tous les membres, titulaires et suppléants, ont été invités à cette première séance plénière du nouveau mandat du CNREEA.

Une introduction est faite par le président du CNREEA, Pierre Mormede, pour remercier les membres du CNREEA et expliquer le rôle essentiel de ce comité.

Le représentant de la DGRI, Christophe Joubert, remercie également au nom des ministères les membres ayant accepté de s'engager pour cette nouvelle mandature. Il présente les moyens apportés au CNREEA et rappelle l'importance du Comité national dans les échanges avec les ministères et les associations impliquées dans l'utilisation d'animaux à des fins scientifiques.

### 2. Validation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé.

### 3. Approbation du projet de procès-verbal de la séance du 8 décembre 2023

Le relevé de décisions de la séance du 18 juin 2024 est approuvé.

### 4. Présentation des membres – tour de table

Le président demande à chaque membre de se présenter, d'exposer pourquoi il a accepté d'être membre du CNREEA et de suggérer des sujets qu'il souhaite voir traiter pendant cette nouvelle mandature.

Les principaux sujets proposés sont les suivants :

- Pour les comités d'éthique :
  - o Un cadre pour permettre une harmonisation dans l'organisation mais également sur l'évaluation éthique des projets (dont la formation et la compétence des membres).
  - o Le statut juridique
  - o Les moyens
  - o La visibilité et la reconnaissance des membres (interne, vis-à-vis de l'établissement utilisateur, et externe)
  - o Le traitement du remplacement et plus largement l'application « sur le terrain » des 3R
  - o La réflexion sur un nouveau modèle national
- L'externalisation (hors de France ou d'Europe) de la recherche utilisant des animaux
- La relation homme-animal et le placement des animaux.

### 5. Présentation des missions du CNREEA et bilan de la dernière mandature

Le président expose l'organisation du CNREEA :

- Il y a en moyenne une réunion plénière par trimestre ;
- Les titulaires et les suppléants sont invités. Ils doivent s'organiser pour avoir au moins un représentant ;
- Ils siègent *intuitu personae* pour leurs compétences et non en tant que représentant d'une institution (ils n'engagent pas l'institution qui les a proposés) ;
- Des groupes de travail se mettront en place et les suppléants sont encouragés à y participer.

Le président a présenté le bilan de mandature du CNREEA (voir en annexe).

L'ensemble des membres ont salué une activité importante et des actions concrètes en phase avec les besoins de terrain.

## 6. Echanges sur les objectifs attendus de la nouvelle mandature

Les points présentés au point 4 sont discutés et plus particulièrement l'efficacité du système actuel des CEEA. Un bilan sur le fonctionnement de ce système est aujourd'hui possible, avec une comparaison avec ce qui est proposé en Europe. Une réflexion sur d'autres organisations est proposée mais il est rappelé qu'il faut garder à l'esprit que le système actuel permet le traitement de près de 3 000 demandes d'autorisation de projet par an.

## 7. Présentation de Jean-Claude DUPONT « démarche éthique en recherche, vision croisée entre la protection des animaux et la protection des personnes »

Jean-Claude DUPONT est responsable de la cellule éthique de l'institut Pasteur.

La présentation est en annexe de ce relevé de décision.

## 8. Mise en place du groupe de travail « bilan des comités d'éthique »

Nicolas GUY accepte de poursuivre le pilotage de ce groupe de travail.

Le questionnaire doit être envoyé aux CEEA début février 2025. Il a été décidé de ne pas ajouter ou retirer de question par rapport à l'an dernier sachant qu'il a montré son efficacité lors de la réalisation du bilan de l'an dernier.

Le groupe de travail travaillera sur une autre version au cours de l'année 2025

La composition du groupe de travail est la suivante : Nicolas GUY (pilote), Antoine DORÉ, Patrick GONIN, Sylvie PUCHEU, Pauline TÜRK et Karim MESBAH.

Les autres groupes de travail ont été définis avec la composition suivante :

- Groupe de travail sur la relation entre éthique et science dans l'évaluation éthique : Pierre MORMEDE (pilote), Alain LEPLÈGE, Véronique MARY, Nicolas GUY, Muriel VAYSSIER-TAUSSAT, Bijan GHALEH-MARZBAN, Patrick GONIN, Antoine DORÉ et Edwige RUDE.
- Groupe de travail sur le placement des animaux (traitement sous l'angle éthique) : Océane SCHMITT (pilote), Alice DI CONCETTO, Alexandra BENCHOUA, Patrick GONIN et Nicolas DUDOIGNON.

D'autres groupes ont été proposés mais seront mis en place plus tard :

- Groupe de travail « appréciation rétrospective » : sur la prise en compte de la recommandation par les CEEA

- Groupe de travail sur le statut des CEEA
- Groupe de travail sur les anticorps : maintenir une veille et étudier le cas des immunisations.

### 9. Point sur l'audit des comités d'éthique

Il est rappelé que tous les CEEA sont agréés. Un audit annuel sur tous les CEEA est effectué sur la base du questionnaire servant également au bilan des CEEA.

La cellule AFiS effectue également des audits opérationnels sur une dizaine de CEEA par an. Il est proposé aux membres du CNREEA d'y participer conjointement avec un membre de la cellule AFiS. L'organisation de ces audits est présentée dont un vademécum qui est en cours de rédaction.

Il est proposé aux membres, notamment ceux qui ne sont pas familiers avec le fonctionnement des comités d'éthique de participer à ces audits, les membres volontaires sont les suivants : Alice DI CONCETTO, Antoine DORÉ, Valérie NIVET-ANTOINE, Pierre MORMEDE, Véronique MARY, Sylvie PUCHEU et Nicolas DUDOIGNON.

### 10. Suivi de l'action formation des comités d'éthique

Suite à la publication de la recommandation du Comité national sur la formation, le pilote du groupe de travail « formation des CEEA » va prendre contact avec Ethi3R. Il semble que des formations soient en cours de mise en place dans certaines régions.

Le groupe de travail est réactivé avec la composition suivante : Jean-Claude DESFONTIS (pilote), Océane SCHMITT, Patrick GONIN, Isabelle PEYCLIT et Michel TARPIN.

### 11. Points divers

#### a. Présentation de l'espace collaboratif Pléiade

Pléiade est le serveur partagé en ligne qui permet l'organisation, le traitement et l'archivage de tous les travaux du CNREEA. Son fonctionnement a été présenté aux membres du CNREEA

#### b. Le règlement Intérieur

Suite à la publication du décret n° 2024-1153 du 4 décembre 2024 relatif à la protection des animaux utilisés à des fins scientifiques et modifiant le code rural et de la pêche maritime, il est nécessaire de modifier le règlement intérieur du CNREEA. La question sera mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Comité national qui se tiendra le 5 mars 2025.

**La séance est levée à 16h45**

- :- :- :- :- :- :- :- :-

## **Abréviations les plus utilisées dans les documents du CNREEA**

AR : appréciation rétrospective

Cellule AFiS : cellule du MESR en charge de l'utilisation des animaux à des fins scientifiques

CE ou CEEA : Comité d'éthique en expérimentation animale

CNEA : Commission nationale pour la protection des animaux utilisés à des fins scientifiques (CNPAFiS) (ex Commission nationale de l'expérimentation animale)

CNREEA : Comité national de réflexion éthique sur l'expérimentation animale

DGAL : Direction générale de l'alimentation (MASA), dont dépend l'expérimentation animale (sous-direction de la santé et du bien-être animal, bureau du bien-être animal)

DGRI : Direction générale de la recherche et de l'innovation du MESR

FC3R (centre France 3R) : Structure nationale de référence pour les questions relatives aux '3R' (remplacer, réduire, raffiner) en expérimentation animale

MASA : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire ; ex MAA, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation ; appelé également « ministère chargé de l'agriculture »

MESR : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, dont dépend l'expérimentation animale (département des pratiques de recherche réglementées), également appelé « ministère chargé de la recherche »

SBEA : Structures chargées du bien-être des animaux

- :- :- :- :- :- :- :- :-